

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 6 décembre 2022

Le mardi 06.12.2022, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etaient présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, Mme BOULAY Dominique, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Maires Adjoints.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, Mme BRIEZ Dominique, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, M. MARTINET Florent, Mme IBRES Laetitia.

Représentés : M. CAUBET Christian (par Mme BOULAY), M. XILLO Michel (par Mme MOREEL), Mme MANZON Sabine (par Mme BRIEZ), Mme GARCIA Hélène (par M. MOMBRUN), Mme VIDAL Aurélie (par M. DELMAS), Mme LOUGE Monique (par Mme AUREL).

Absents : M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. NAPOLI François.

Délibération n° 150-2022.

Décision modificative n° 05-2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant qu'il y a nécessité d'ajuster les crédits ouverts au budget 2022 en fonctionnement et en investissement,

Sur proposition de Mme MOREL CAYE, Maire Adjoint déléguée aux finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise l'ajustement des crédits** en dépenses et en recettes ouverts au budget 2022,
- **adopte la décision modificative n° 05/2022** dont le détail figure en annexe.

Le Secrétaire,
François NAPOLI,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,



